

## FICHE DE POSTE / 2018-123909

**Tous les postes du ministère de la culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur/euse handicapé/e**

Intitulé du poste : (H/F)  <b>Directeur-Directrice de la VILLA ARSON</b>	Catégorie statutaire / Corps :  Encadrement supérieur  Ouvert aux titulaires et aux contractuels Poste rémunéré sur le budget de l'établissement
--	--

Domaine(s) Fonctionnel(s) : Elaboration et pilotage des politiques publiques

Emploi(s) Type : Responsable d'un opérateur de l'Etat (EPP10)

### Localisation administrative et géographique / Affectation :

Villa Arson  
20 Avenue Stephen Liegeard,  
06100 Nice  
France

### Missions et activités principales :

Le directeur/la directrice de la Villa Arson pilote la conception et la mise en œuvre de la politique de cet établissement qui intègre en son sein un centre d'art contemporain. Il ou elle assure la direction exécutive de l'établissement et le représente vis-à-vis de l'ensemble de ses interlocuteurs et dans tous les actes de la vie civile.

Dans ce cadre, le directeur/la directrice aura plus particulièrement pour mission de :

- définir et mettre en œuvre le projet d'établissement :
  - o concevoir et conduire le projet pédagogique de l'école ;
  - o piloter la conception et la mise en œuvre du projet artistique et culturel du centre d'art proposé par son directeur dans le respect du cahier des charges et des missions du label centre d'art contemporain d'intérêt national ;
- conforter l'excellence de l'offre pédagogique et l'insertion professionnelle des diplômés ;
- renforcer l'activité et le rayonnement du centre d'art, lieu d'expérimentation et d'exposition ouvert au public ;
- développer la dimension internationale de toutes les activités de l'établissement (école et centre d'art) et consolider son insertion au meilleur niveau du schéma européen de l'enseignement supérieur ;
- conforter la place de la recherche, de l'expérimentation et de l'innovation dans l'ensemble des cursus de l'école, en partenariat avec les organismes de recherche et les milieux économiques, en s'appuyant notamment sur les collaborations engagées dans le cadre de la COMUE Université Côte d'Azur (UCA) et sur le réseau des écoles du Sud ;
- travailler en lien étroit avec le directeur du centre d'art, afin de déployer une programmation d'expositions et une offre d'éducation artistique et culturelle ouverte sur le territoire ;
- développer les synergies entre les activités de l'établissement ;
- développer des formations innovantes et professionnalisantes dans le domaine de l'art, (y compris formation professionnelle et continue) en tenant compte du contexte de

concurrence accrue des grandes écoles d'art à l'international et en approfondissant les collaborations engagées dans le cadre de la COMUE UCA ;

- promouvoir les coopérations avec d'autres établissements sur les problématiques d'intérêt commun (classes préparatoires, examens d'entrée, développement de la recherche en art, mise en place de services mutualisés, etc.) ;
- approfondir les liens avec les acteurs du monde culturel et économique afin de valoriser l'apport et les spécificités de l'enseignement et des métiers de la création et de conforter l'insertion professionnelle des diplômés de la Villa Arson ;
- assurer la bonne gestion de l'établissement, dans un contexte budgétaire contraint, en développant ses ressources propres et en pilotant un dialogue social de qualité.

### **Compétences principales mises en œuvre : (cotés sur 4 niveaux initié – pratique – maîtrise - expert)**

#### **Compétences techniques :**

- Expertise des enjeux de l'enseignement supérieur artistique national et international
- Expertise du secteur de l'art et de la création en général
- Connaissance ou expérience des règles de fonctionnement d'un établissement public
- Maîtrise des règles du dialogue social

#### **Savoir-faire**

- Manager confirmé
- Travail en réseau
- Négociation et diplomatie
- Communication publique
- Capacités d'analyse et de synthèse

#### **Savoir-être (compétences comportementales)**

- Sens de l'innovation et créativité
- Sens de l'organisation et rigueur
- Relations avec de multiples institutions et partenaires

### **Environnement professionnel :**

Etablissement public administratif placé sous la tutelle du ministère de la Culture (direction générale de la création artistique), elle est dotée d'un budget annuel d'environ 2,5 M€, compte un effectif professionnel de 66 ETP et accueille plus de 170 étudiants.

Le projet de la Villa Arson a été initié par André Malraux qui souhaitait transformer le site en école internationale des Beaux-Arts regroupant une école, un centre d'exposition et des résidences d'artistes.

La Villa Arson est ainsi la seule institution nationale dédiée à l'art contemporain à réunir un centre d'art, une école supérieure d'art, une résidence d'artistes et une bibliothèque spécialisée. Toutes ces activités sont regroupées sur un site de 2,5 hectares, propriété de l'Etat depuis sa donation par la Ville de Nice en 1965. La nouvelle école, œuvre de l'architecte Michel Marot, a été inaugurée en 1972.

Cet établissement atypique demande la coordination des différentes activités du site et la mise en cohérence de ses expositions avec la création contemporaine.

Aujourd'hui, la Villa Arson est un laboratoire qui développe des axes de recherche inter-disciplinaires. L'adossement à la recherche, en particulier universitaire, a été renforcée et l'école est membre de la COMUE Université Côte d'Azur.

Elle assoit également son implantation territoriale en tant que membre du réseau des Écoles d'art du Sud avec les 6 écoles supérieures d'art de PACA (l'ENSP d'Arles, ESA de Marseille, Toulon, Aix, Avignon–Elle a pour vocation de mutualiser les compétences et les moyens et d'élaborer des projets communs dans une vision pluridisciplinaire.

La Villa Arson est aussi membre du réseau territorial BOTOX, art contemporain Alpes et Riviera et du réseau national de développement des centres d'art contemporain d.c.a.

L'établissement est habilité à délivrer :

- le DNA en option art (1er cycle de 3 ans), valant grade de licence
- le DNSEP-valant grade de master

### **Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions :**

Poste disponible le 1<sup>er</sup> octobre 2018

Nomination par décret pour une période de trois ans renouvelable deux fois.

Poste à haute responsabilité impliquant une très grande disponibilité.

### **Profil du candidat recherché**

Professionnel(le) reconnu(e) du secteur de la création contemporaine, doté(e) de fortes aptitudes relationnelles et au management, la personne candidate est reconnue pour son dynamisme et sa capacité à mobiliser des équipes pluridisciplinaires autour de projets de recherche et d'expérimentation en art.

Justifiant d'une expérience professionnelle significative sur des postes à au niveau de responsabilité lui permettant notamment d'assurer le pilotage budgétaire et administratif d'un EPA.

Le candidat maîtrise les enjeux économiques, sociaux, environnementaux et culturels liés au développement de l'enseignement de l'art, de l'art contemporain et de la recherche, dans une approche prospective et internationale.

Une connaissance approfondie du monde de l'enseignement supérieur et de la recherche dans le champ de la création serait un atout majeur, ainsi que la maîtrise de la langue anglaise.

### **Qui contacter ?**

Les informations peuvent être obtenues auprès de Mme Régine Hatchondo

Les candidatures – lettres de motivation et CV précisant vos coordonnées complètes - sont à adresser à :

- Mme Régine Hatchondo, directrice générale de la création artistique au Ministère de la Culture, 62 rue Beaubourg 75003 Paris
- Mme Gaïa DONZET, Présidente du conseil d'administration de la Villa Arson, ex-directrice de la fondation Carmignac

Date de mise à jour de la fiche de poste : 25 avril 2018

*Les candidatures seront examinées par un comité de sélection. Les personnes présélectionnées seront invitées à un ou plusieurs entretiens sur la base du projet d'établissement qu'il leur aura été demandé de rédiger.*